

SELARL Samuel CRAPOULET

Commissaire de Justice associé

16, rue Traversière

95035 CERGY

☎ : 01 34 35 17 00 ✉ : selarlcrapoulet@huissier95.fr


**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE NEUF DECEMBRE

A LA REQUETE DE :

La Société CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital de 1.259.850.270,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 302 493 275, dont le siège est sis à PARIS (75003), 50 boulevard Sébastopol, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice, domiciliés en cette qualité audit siège,

Pour qui domicile est élu au cabinet de **Maître Pascal PIBAULT**, membre de la SCP PMH & Associés, Avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 22, rue Victor Hugo à 95300 PONTOISE, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le Tribunal Judiciaire de PONTOISE et ses suites,

Laquelle m'a exposé :

Suite à la signification d'un commandement à fin de saisie immobilière, il m'est demandé de dresser procès-verbal de description avec diagnostics et mètre du bien appartenant à Monsieur [REDACTED] sis 1 square du Pont Vert, 95310 SAINT OUEN L'AUMONE.

Qu'elle souhaite que cet état de fait soit constaté.

C'EST POURQUOI :

Je, Maître Samuel CRAPOULET, Commissaire de Justice au sein de la SELARL SAMUEL CRAPOULET – COMMISSAIRE DE JUSTICE ASSOCIE, titulaire d'un Office de Commissaire de Justice à la résidence de CERGY (Val d'Oise), y demeurant 16, rue Traversière, soussigné,

Déférant à cette demande, certifie m'être transporté ce jour à SAINT OUEN L'AUMONE (95310), 1 square du Pont Vert à 09 heures 30 minutes, où étant, en compagnie de Madame [REDACTED] témoin, Monsieur [REDACTED] témoin, de la Société CLEFS EN MAINS, serrurier et de la Société AGENDA DIAGNOSTICS 95, diagnostiqueur, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Après avoir sonné à la porte, une personne de sexe masculin a ouvert.

Je lui décline mes nom, prénom, qualité ainsi que l'objet de ma visite.

Cette personne m'indique être le frère de Monsieur [REDACTED] et vivre dans le logement avec ce dernier et sa mère.

Monsieur [REDACTED] accepter que nous pénétrions dans le logement afin d'effectuer les opérations de description et de diagnostics.

ENTREE SUR PIECE PRINCIPALE / COIN CUISINE :

La porte palière est recouverte de peinture.

Le sol de la pièce principale est recouvert de parquet flottant.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur de gauche, une porte fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

Un volet roulant électrique en PVC blanc est présent.

Sur le mur de droite, à hauteur de la porte d'entrée, un coffrage métallique protège le tableau électrique et le disjoncteur.

Le coin cuisine est situé au fond à droite de la pièce.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

La cuisine est équipée de meubles de rangement haut et bas, d'un évier simple bac en résine et de plaques de cuisson vitrocéramiques.

Un îlot est également présent face à la cuisine.

Photographies prises par moi à ce niveau sont reproduites ci-après.





ESCALIERS MENANT AU PREMIER ETAGE :

Les marches et rampantes sont en bois brut recouvertes de vernis.

Les murs sont recouverts de peinture. Une frise en bois est présente.

Photographies prises par moi à ce niveau sont reproduites ci-après.



PALIER PREMIER ETAGE :

Le sol est recouvert de parquet flottant.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



SALLE DE BAINS / WATER-CLOSET :

L'accès à cette pièce se fait depuis une ouverture située en partie droite du palier.

La porte d'accès est recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts de faïence.

Le plafond est recouvert de peinture.

Sur le mur de droite, une cuvette de WC encastrée et un lavabo avec meuble de rangement deux tiroirs sont présents.

Sur le mur du fond, une cabine de douche est présente.

Photographies prises par moi à ce niveau sont reproduites ci-après.



CHAMBRE 1 :

L'accès à cette chambre se fait depuis une ouverture située au fond du palier.

La porte d'accès est recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de parquet flottant.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur de droite, un placard de rangement intégré est présent.

Sur le mur du fond, une fenêtre simple battant double vitrage en PVC blanc est présente.

Un volet roulant manuel en PVC blanc est également présent.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



CHAMBRE 2 :

L'accès à cette chambre se fait depuis une ouverture située en partie gauche du palier.

La porte d'accès est recouverte de peinture.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur de droite, une fenêtre simple battant double vitrage en PVC blanc est présente.

Un volet roulant manuel en PVC blanc est également présent.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT LOT 377

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



Telles ont été mes constatations.

De tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de constat, clos après retour en mon étude et rédaction, pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Samuel CRAPOULET

